

Organisateur : Association ARCHERS DE LA CRISTALLINE

Adresse : Quartier De La Basse-Meldyck

ATTESTATION - INSCRIPTION VIDE-GRENIERS

Personne morale

se déroulant le à Ville : ARQUES

Je soussigné(e),

Nom : Prénom

Représentant la Société/Association/., (Raison sociale) :

N° de registre du commerce/des métiers : de

dont le siège est au (adresse) :

ayant la fonction de : dans la personne morale.

Adresse du représentant :

CP Ville

Tél. Email :

Titulaire de la pièce d'identité N°

Délivrée le par

N° immatriculation de mon véhicule :

Déclare sur l'honneur :

- Etre soumis au régime de l'article L 310-2 du Code de commerce.
- Tenir un registre d'inventaire, prescrit pour les objets mobiliers usagés (Article 321-7 du Code pénal)

Fait à le

Signature

Ci-joint règlement de _____ € pour l'emplacement pour une longueur de _____ mts

Attestation devant être remis à l'organisateur qui le joindra au registre pour remise au Maire de la Commune d'organisation

Veuillez noter que les emplacements sont nominatifs et sont déterminés par votre identité. Après votre départ, l'emplacement doit ressembler à celui que vous avez à votre arrivée le matin! La commune se réserve le droit de verbaliser les individus qui ne respectent pas la propreté de leur emplacement, ce qui entraînera une amende de 135 €.